

Une solution efficace pour nettoyer les canalisations

IntraHydrocare

- Pour une décontamination des eaux de boisson
- Enlève les dépôts organiques et de manganèse
- Utilisable en cours de lot et pendant le vide sanitaire
- Utilisable en TP02, TP03, TP04 et TP05 du règlement Biocides 528/2012
- Utilisable sur l'ensemble des types de circuit d'eau
- HYDROCARE peut être utilisé en agriculture biologique conformément aux règlements (UE) 834/2007 et 889/2008.



Une solution efficace pour nettoyer les canalisations

IntraHydrocare

Une eau durablement potable

Au quotidien, nous nous interrogeons rarement sur le rôle essentiel de l'eau sur les hommes et les animaux. Pourtant, si nous avons conscience des conséquences désastreuses que peut avoir une contamination de l'eau de boisson, nous y prêterions plus d'attention. Heureusement, cela peut être évité grâce à un nettoyage en profondeur.

INTRACARE vous accompagne dans cette démarche : **HYDROCARE** est le produit idéal pour le traitement de l'eau de boisson. Simple d'utilisation, il nettoie complètement votre système d'eau de boisson (réservoirs de stockage, canalisations et systèmes d'abreuvoirs avec pipettes, coupelles ...) et peut être utilisé en cours de lot ou lors du vide sanitaire.

Traitement lors du vide sanitaire

Pour nettoyer complètement le système d'eau de boisson, il est préférable de le faire lors du vide sanitaire.

HYDROCARE est utilisé à la dose de 1 à 3 % (1 % = 1 litre d'**HYDROCARE** pour 100 litres d'eau). L'action effervescente de la solution permet un nettoyage en profondeur, sans brosser (laisser ouvert une vanne ou un robinet sur le circuit pour permettre l'évacuation du gaz produit dans le circuit d'eau).

Une fois les canalisations complètement remplies avec la solution, les abreuvoirs peuvent à leur tour être traités. Laisser la solution agir pendant au moins 10 heures puis vidanger et rincer les canalisations et les abreuvoirs avec de l'eau propre.

Traitement en cours de lot

Pour cette procédure, il est recommandé de commencer le traitement à la dose de 0,005 % (soit 50 ml d'**HYDROCARE** pour 1000 litres d'eau) puis d'augmenter progressivement le dosage de 50 ml tous les 2 jours jusqu'à obtenir une solution à 0,025 % maximum (soit 250 ml pour 1000 litres d'eau).

Selon le type et le degré de contamination, le traitement peut durer jusqu'à 10 jours maximum.

Traitements préventifs

Les additifs distribués par l'eau de boisson (médicaments, produits diététiques) peuvent considérablement encrasser les systèmes d'abreuvement.

L'utilisation d'une solution d'**HYDROCARE** à la dose de 50 ml à 100 ml pour 1000 litres d'eau juste après le traitement permet d'éviter la formation de dépôts dans les canalisations.

Assainissement de l'eau de boisson

HYDROCARE peut également être utilisé en continu pour assainir l'eau, à la dose de 30 à 50 ml pour 1000 litres d'eau (0,003 à 0,005 %).

Conditionnements :

5 litres et 10 litres

HYDROCARE est autorisé dans le cadre des usages TP02, TP03, TP04 et TP05 du règlement Biocides 528/2012 :

TP02 - Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides.

TP03 - Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire.

TP04 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

TP05 - Désinfectants pour eau de boisson.



11 Rue Marie Curie
35137 Pleumeleuc
Tél : 02 99 06 10 06

www.syntheseelevage.com



Intracare